Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 26 Joumada I 1441
21 Janvier 2020

N° 6

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **138**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **142**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **146**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **148**
Avis aux créanciers..... **154**
Convocations
Sociétés anonymes **154**
Divers
Avis au public..... **156**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan du Centre National de l'informatique..... **158**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

La GOULETTE SHIPPING CRUISE

S.A au capital social de 10.000.000 DT

Siège social : Le Village Touristique, Port de la Goulette 2060 Tunis

Identifiant Unique : 0922248C

MF : 0922248 CAM 000

Suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2019 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 20 décembre 2019 sous le n°19707600. Quittance n°133707 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 15 janvier 2020 sous le n°20203099, il a été décidé ce qui suit :

- Démission de Madame Leila Chaabouni Bouzguenda de son poste de Président Directeur Général de la société

- Démission de la société Al Karama Holding de son mandat d'administrateur de la Société à travers son représentant permanent Madame Leila Chaabouni Bouzgnenda.

- Nomination provisoire de Monsieur Hilmi Emre SAYIN en tant qu'administrateur de la société pour une durée venant à l'expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020.

- Démission de la société Al Karama Holding de son mandat qu'administrateur de la société à travers son représentant permanent Monsieur Kais Jemaia.

- Nomination provisoire de Monsieur Stephen XUEREB en tant administrateur de la société pour une durée venant à l'expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020.

- Démission de Monsieur Mohamed Omrane de son mandat d'administrateur de la société.

- Nomination provisoire de Madame Elizabetta DE NARDO en tant administrateur de la société pour une durée venant à l'expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020.

- Démission de Monsieur Atef Majdoub de son mandat d'administrateur de la société.

- Nomination provisoire de Monsieur Paolo FRISA en tant qu'administrateur de la société pour une durée venant à l'expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020.

- Démission de Monsieur Wahid Sghair de son mandat d'administrateur de la société.

- Démission de Madame Leila Chaabouni Bouzguenda de son mandat d'administrateur de la société.

- Nomination de Monsieur Paolo FRISA en tant que Président Directeur Général de la société pour une durée venant à l'expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020 avec les pouvoirs les plus étendus.

2020R00073SANB2

Société INAAM Holding SA

SA, au capital de : 135.600 Dinars

Siège social : Rue du Lac Tanganyika, Bloc H, Résidence du Lac 1053 Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : 1238664 JAM000

1. Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2017 enregistré à la recette des finances Le Lac Tunis le 16 mars 2018 Enregistrement n°18702382 quittance n°M035196 dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises d'Ariana en date du 13 Janvier 2020 sous le n°20202945, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des rapports d'activités au titre des exercices 2015-2016

- Approbation des états financiers au titre des exercices 2015-2016

- Affectation des résultats des exercices 2015-2016 en «Report à Nouveau»

- Approbation des conventions réglementées au titre des exercices 2015-2016

- Quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2015-2016

2. Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 7 Janvier 2020 enregistré à la recette des finances de la Charguia Tunis le 9 Janvier 2020 Enregistrement n°20700171 quittance n°M005651 dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises d'Ariana en date du 13 Janvier 2020 sous le n°20202945, il a été décidé ce qui suit:

- Approbation des rapports d'activités au titre des exercices 2017-2018

- Approbation des états financiers au titre des exercices 2017-2018

- Affectation des résultats des exercices 2017-2018 en « Report à Nouveau»

- Quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2017-2018

- Approbation des conventions réglementées au titre des exercices 2017-2018

- Renouvellement du mandat des administrateurs Mme Amina Bouzguenda Zghal ; Mme Neila Benzina Latrous ; Mr. Riadh Akrout pour les exercices 2018-2019-2020

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes le Cabinet ALPHA-AUDIT représenté par Mr. Mohamed Jarraya; qui accepte pour les exercices 2018-2019-2020

3. Suivant PV du Conseil d'Administration du 7 Janvier 2020 enregistré à la recette des finances de la Charguia Tunis le 9 Janvier 2020 Enregistrement n°20700170 quittance n°M005648 dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises d'Ariana en date du 13 Janvier 2020 sous le n° 20202945, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration Mme Amina Bouzguenda Zghal; qui accepte; pour la durée de son mandat d'administrateur (2018-2019-2020), avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été conférés lors de la réunion du premier conseil d'administration tenue le 16 Février 2012

- Acceptation de la démission de Mme Alya Zohra Khaled de ses fonctions de Directeur Général et la désignation de Mme Neila Benzina Latrous, qui accepte, nouveau Directeur Général avec les mêmes pouvoirs qui ont été conférés au Directeur Général lors de la réunion du premier conseil d'administration tenue le 16 Février 2012.

Un original des Etats financiers et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux exercices 2015-2016-2017-2018 ont été déposés au centre national du registre des entreprises d'Ariana en date du 13 Janvier 2020 sous le n°20202945.

2020R00089SANB2

JCA SA - EN LIQUIDATION

SA Au Capital de 1.000.000,000 dinars

MF : 1031546K

Siège social: 11, rue Abderrahmen Azzam, Montplaisir 1002 Tunis

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 07 décembre 2019 enregistré à la recette des finances Montplaisir le 10 décembre 2019 quittance n°M118238, enregistrement n°19507164, dont un exemplaires a été déposé au registre national des entreprises à Tunis le 26/12/2019 dépôt N° 2019101038, il a été décidé

- La dissolution anticipée, de la société en application des dispositions de l'article 388 du CSC

- La nomination de Mme Nahla Khemekhem en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

2020400121SANB2

Notice d'information pour augmentation de capital

FINISSAGE DU NORD OUEST «FINO»

Société anonyme au capital de 3.600.000 DT

Siège social: 17 rue de la Parfumerie - ZI Ksar Saïd - Manouba

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 11 juillet 2019, enregistré à la recette des finances de Douar Hicher, à la date du 27 Août 2019, N°d'enregistrement : 19501278, N° de quittance M040543, les actionnaires ont décidé:

L'Augmentation de capital social d'une somme de six cent dix-sept mille

(617.000) dinars pour le porter de trois million six cent mille (3.600.000) dinars à quatre million deux cent dix sept mille (4.217.000) dinars par l'émission de soixante et un mille sept cents (61.700) actions nouvelles en numéraire, d' une valeur nominale de dix (10) dinars.

Dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, en date du 10/10/2019, sous le N° AC261712019.

Le délai de souscriptions est de 15 jours à partir de la date de la parution au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020400122SANB2

«ADVANS TUNISIE SA»

Société anonyme

Capital social : 20.000.000 dinars

Siège Social : Immeuble Vie III- ZAC Khiereddine, Lac III Tunis

Identifiant unique: 1317726X

Suivant un procès verbal du conseil d'administration en date du 14/12/2017 enregistré à la recette des finances avenue de la Gare - Tunis le 03/01/2020 sous EN°20700061 QN°M000424 M.Uwe Shober a démissionné de ses fonctions d'administrateurs datée du 14/12/2017.

Le conseil d'administration a nommé M.Mansour Kelada en remplacement de celui-ci pour une durée restante du mandat de son prédécesseur.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 15/01/2020.

2020400123SANB2

«SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE MOHAMED V SA»

S.P.T MOHAMED V

Société anonyme

Capital social : 31.400.000 dinars

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0982975L

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 14/9/2018 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur - Tunis le 3/10/2018 sous le Qn°M68883 En°18703629.

- Autorisation de financement par crédit bancaire.

Un exemplaire de P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 18/12/2019.

2020400124SANB2

Notice d'information d'augmentation de capital

(Conformément à l'article 164 du code de société commerciale)

Société : ATTILA TEL

Capital Social : 5 000 DT

Siège Social : Bureau k 3.6 Immeuble Ksour rue Ariana El Ouroud

M .F : 1644234D/A/M/000

- Dénomination: Attila Tel SA

- Forme juridique: SA

- Objet social: activités informatiques.

- Durée: 99 ans

- Dépôt: une copie du procès verbal de l'AGE du 19 décembre 2019 au registre national des entreprises le 06/01/2020 sous le n° AC0352020.

- Montant de l'augmentation : 1 024 DT

- Nombre d'actions à souscrire 1 024 actions de 1 dinars chacune: majorée d'une prime d'émission totale de 73 976 dinars libérer intégralement en numéraire.

- Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Versement des fonds: compte 04011 082 0061 592911 55 - ouvert auprès de la Banque «Attijari Bank» - Agence la Marsa.

- Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit de FCPR "Intilaq For Growth".

2020400125SANB2

Avis aux actionnaires

LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD (C.I.T.S)

Société anonyme au capital de 24.000.000 dinars

Siège social : Rezig center Bloc C Mégrine Ben Arous

RC : B02222692015

MF : 1428888G

Il est porté à la connaissance des actionnaires que : Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 25/12/2019 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 06/01/2020 quittance n°M001672, Enregistrement 20700052, il a été décidé l'augmentation de capital en numéraire, d'un montant de 16.000.000 dinars pour porter le capital de 24.000.000 dinars à 40.000.000 dinars, et ce par la création et l'émission de 160.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune sans prime d'émission.

Les actions à souscrire sont à libérer totalement à la valeur nominale de l'action et de l'intégralité de la prime d'émission, à la souscription. La souscription à ladite augmentation du capital serait exercée par tous les actionnaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites à titre irréductible. Les actions non souscrites à titre irréductible pourront être souscrites à titre réductible par les actionnaires qui auront manifesté leur désir à souscrire et dans la limite de leurs demandes. Si après la répartition des actions souscrites à titre réductible il reste des actions nouvelles disponibles, le conseil d'administration aura le droit de les faire souscrire par qui bon lui semblera.

Dépôt des fonds : Il est ouvert un compte indisponible à la Banque de Tunisie Agence Mégrine sous le n°05009000028087127090 pour la libération des fonds

Le P.V. de l'AGE précité relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a été déposé provisoirement au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 17/01/2020 sous le n° AC02182020.

2020400126SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Nomination du commissaire aux comptes de COMETA

Société COMETA : Comptoir d'Automatisme et d'Outillage SARL

Capital : 2 550 000.000

MF : 0040644EAM

Adresse : 124, Av Mustapha Mohsen Borj Louzir

En vertu de l'assemblée générale du 3-12-2019 enregistré à la recette des finances à Borj Louzir le 6-12-2019 sous le n° d'enregistrement 19703571 Quittance n°M077356.

Le dossier a été déposé au registre national des entreprises le 9/01/2020 sous le n°20202241.

Il a été décidé ce qui suit :

Nomination de Mr Majdi Fourati commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2020R00082SRLB2

Vente d'un fonds de commerce

Société La Grillade

SARL au Capital social : 48000 DT

Siège social : Magasin n°2 Résidence manara avenue hédi Nouira Ennassr 2

Matricule Fiscal : 1392925 Z/P/M000

CNSS 602018-36

En vertu d'un contrat sous seing privé établis le 11/11/2019 et enregistré à la recette des finances el Menzeh 6 en date du 17/12/2019 sous le n°19208201 quittance n° M158249 et selon le texte de l'annonce publié au journal le TEMPS en date du 16/01/2020.

Monsieur Majed ben kamel ben Mohamed Idoudi cède à la société la Grillade le fonds de commerce de vente de fruits sec sis au rez de chaussée de la résidence el Manara avenue hédi Nouira Ennassr 2 au prix de 30 000dt.

2020R00091SRLB2

Vente de cession de parts sociales

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître IHEB BEN REJEB avocat enregistré à la recette des fiances de Kelibia en date du 04/10/2016 quittance N° M054529 enregistrement N°16102292 Sieur Mohamed jabloune a cédé la totalité des parts sociales et qui s'élèvent à 950 parts lui appartenant dans le capital de la société Kelibois à Sieur Mohamed Ben hamed, Société à responsabilité limitée registre du commerce n° B122942001 et ayant son siège social route de bizerte km 4 el Mnihla Ariana les oppositions seront admises entre les mains du vendeur à la cité el bousten est Kelibia dans vingt jours (20) à partir de la date de la publication de cette annonce sur le journal Officiel de la République Tunisienne.

2020R00094SRLB2

Société FADY de promotion immobilière

SARL au capital de 630.000 dinars

Siège social : Av de la Liberté 14 Janvier Immeuble Aida B Bureau n°301

RC : B2578782011

MF : 1197649G /AM/000

CNSS : 45537016

Suivant PV de l'AG extraordinaire du 13 décembre 2015 enregistré à la recette des finances des contrats des sociétés de Sfax le 31octobre 2019 sous le n°19507781, quittance n°M008257 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'API Sfax sous le n°201977536 le 7 novembre 2019 a été décidé ce qui suit : Augmenter le capital de la société de 630.000 dinars à 3.530.000 dinars par la création de 29000 nouvelles parts sociales : 27500 parts au profit de Mr Gharbi Ahmed et 1250 parts au profit de Mme Boudaouara Wissal. Et par la suite le capital de la société est reparti comme suivant : 3.030.000 dinars (soit 30300 actions) pour Mr Gharbi Ahmed et 500 000 dinars (soit 5000 actions) pour Mme Boudaouara Wissal.

2020X00071SRLB2

Nomination de Gérants

STE N3S

SARL au capital de 4.000 dinars

SAKIET EDDAIER SFAX

MF : 1424890HAM000

RC : B08205852015

Suivant procès verbal de l'A.G. ordinaire daté du 25/11/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 27/12/2019 quittance n°M009702 enregistrement n° 19809129

Les associés ont décidé la nomination de Monsieur Nejah Mallek et Monsieur Slim Ghrairi gérants de la société pour une durée indéterminée avec des pouvoirs les plus étendus.

Un exemplaire a été déposé au centre National du registre des entreprises à Sfax le 09/01/2020 n°20202086.

2020X00075SRLB2

Société BEN AMEUR d'équipements modernes

SARL au capital de 20.000 dinars

Siège social : Route Menzel Chaker km.2 Sfax.

MF: 1272929L/N/M/000

IU: 1272929L

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2019 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 02 Mai 2019 quittance n° M042725 enregistrement n°19501792 dont un exemplaire a été déposé au bureau du registre national des entreprises de Sfax dossier N°201923020 du 10 Mai 2019, il a été décidé :

1) Approbation de la date; lieu et délibération de l'assemblée.

2) Cessation de l'activité de la société et décision de sa dissolution anticipée par volonté des associés avant expiration de durée.

3) Mahdi ben Ameur est nommé liquidateur de la société.

4) Inventaire des biens de la société suivant liste approbéé.

2020X00081SRLB2

Société KORT

SARL au capital de 1.000 dinars

13 rue Imem Abou Hanifa 2070 La Marsa

MF : 1542096XNM

Suivant PV en date du 10/01/2020, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 10/01/2020, quittance N°005283, enregistrement N°20700180, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 16/01/2020 sous le N° 20203318, Il a été convenu le changement du siège social au 03 rue du 9 Avril 1938 la Marsa Tunis.

2020400117SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

Société Universal Science of Engineering

SARL au capital de 30.000 DT

Identification Unique 1497484Y

Suite au PV de l'assemblée générale ordinaire du 07/06/2019, enregistré à la recette des finances de Raoued sous le n° 19702030 quittance n°M066363 en date du 10/06/2019 dont une copie a été déposée au centre National des entreprises le 11/06/2019, il a été décidé :

Nomination d'un nouveau gérant Monsieur Chedly Amri à partir du 07/06/2019 avec les pouvoirs les plus étendus.

2020400118SRLB2

La Perle de La Medina

SARL

6 complexe commercial Bab Souika

MF: 1321163M/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19/02/2019 enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 04/03/2019 sous le numéro 19700611, quittance n°16698, dont deux exemplaires du procès verbal ont été déposés au registre national des entreprises. sous le numéro 201965966 en date du 16/10/2019, il a été décidé à l'unanimité de transférer le siège social à l'adresse suivantes: 29 Souk Trok Tunis.

2020400119SRLB2

«Société Hospitality and retail systems»

SARL

Siège social : Espace Tunis Bloc D Appt 5-2 1073 Montplaisir Tunis

Matricule Fiscal : 1573238N

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 15/05/2019 enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 06/11/2019 sous le n° 19806458 quittance n°M109262, dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Tunis en date du 17/12/2019 sous le n° 1573238N.

Il a été décidé :

- Le changement d'adresse de Espace Tunis, Bloc D Appt 5-2 1073 Montplaisir Tunis à la nouvelle adresse :

Carthage centre, rue de Lac de constance, Les Berges de Lac - 1053 Tunis.

2020400120SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue Eljazira sous le n°17202399 quittance n°M056404 du 9/7/2017 et quittance n°M056181 du 6/10/2017 Mr Tawfik Ben Ettaher Echewich a vendu tous le fonds de commerce sise à 12 bis rue Jemaa Zitouna Tunis à Monsieur Ben Zekri Mohsen Ben Chedly.

Toutes les oppositions sont admises auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 14/1/2020 au journal Essahafa.

2020T00051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 20/11/2019 Mm Samia Elmahjoub a vendu à Mr Mohamed Amine Zayani un fonds de commerce «jeu vidéo» situé à Takssim Kammassi Korniche Bizerte l'acte est enregistré à la recette des finances de Menzel Jmil le 25/11/2019 reçu M097407 enregistrement n° 19205645.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 19/12/2019.

Toutes oppositions seront déposées au bureau de l'avocat Khili Sondos rue Habib Bourguiba Menzel Jmil Bizerte.

2020T00053FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 6/12/2019 Mr Rafik Elkamel a vendu à Mr Hssen Sta et Mr Maakki Sta un fonds de commerce «Café» situé à Rue Habib Bourguiba Menzel Jmil Bizerte l'acte est enregistré à la recette des finances de Menzel Jmil le 10/12/2019 reçu M045527 enregistrement n° 19201630.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 19/12/2019

Toutes oppositions seront déposées au bureau de l'avocat Khili Sondos rue Habib Bourguiba Menzel Jmil Bizerte.

2020T00054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 3 Janvier 2020 et enregistré à la recette des finances Jedaida Manouba le 6/01/2020 Reçu n°M000405 enregistrement n°20200011 Madame Manoubia Bouhouche épouse Mr Tabassi Dhahri (C.I.N n°07266535) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Tijania Albouchami épouse Tijani Albouchami (C.I.N n°00869773) exploité "Café" sise Cité populaire sur la route principale Chawatte Jediada Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au bureau de maître Yousra Yahyaoui l'avocate sis Avenue Habib Bourguiba Jediada Manouba dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien daté le 10/01/2020.

2020T00055FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte daté du 06/12/2019 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 20/12/2019 enregistrement n° 19205310 quittance n° M094570 Mr Riadh Jedidi a vendu à Mme Bakhta Trabelsi tous le fonds de commerce situé à l'avenue 20 Mars El Mourouj 5 exploité pour Fast Food

Toutes oppositions seront déposées, chez le maître Ines Zouinekh à son bureau avenue 15 octobre résidence El Habib n° 8 El Mourouj 5 pendant 20 jours de la date de la parution au JORT

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 11/01/2020.

2020T00059FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

247078P/A

Par acte SSP enregistré à la recette des finances La Goulette en date du 06/01/2020 sous le n° 20200075 Me Riadh Souiden a vendu à Med Bel Haj Kassem le F.C sis 28 sis AV Rousvelt La Goulette les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20j des l'apparition de cet avis au JORT.

Cet avis a paru au journal quotidien le 14/01/2020.

2020T00063FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé du 3/1/2020 enregistré à la recette des finances de Béja le 15 janvier 2020 sous le n° 20200263 quittance M002579, cède monsieur Khoubeib Brahmi à Monsieur Med. Ihsen Nouri la totalité du fonds de commerce exploité comme vente de matériaux de construction sis rue Caied Jawher Beja moyennant la Somme de 35 mille dinars.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au JORT dans le cabinet de l'avocat rédacteur de l'acte maître Med. Amine Zouaghi sis au 6 rue Mohamed Hjaiej immeuble Tej B 2/2 L'Ariana. Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Esssahafa en date du 17/01/2020.

2020T00065FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 31/12/2019 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 02/01/2020 Quittance n°M000274 enregistrement n°20200008, Mr Ali Ben Noureddine Mami demeurant à Hammamet a vendu à Mr Khalifa Ben Mohammed Essalah Jamaoui demeurant à Menzel Bouzelfa la totalité d'un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels d'un local commercial sis av Faysel Ibn Abdlaziz, route Bir Bouregba Hammamet.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de maître Hajri Mahmoud avocat à la cour de cassation demeurant à l'adresse suivante : 68 Av. Habib Bourguiba Hammamet dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au J.O.R.T.

2020T00068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 16 juillet 2019 enregistré le 27 août 2019 à la recette des finances d'El Menzah 6 (n°19205028 reçu 118584), Mr Lassaad Methni demeurant au 14 rue Ali Ben Ghdhehom Denden Mannouba a cédé la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis au 4 Rue de La Bosnie Cité Ennasr 1 l'Ariana en faveur de Mr Youssef Ben Gayed demeurant au 20 rue Mongi Bali Grombalia.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acquéreur Mr Youssef Ben Gayed demeurant au 20 rue Mongi Bali Grombalia dans 20 jours à partir de la publication de cet avis.

Cette vente a été publiée au journal Achourouk le 16 Janvier 2020.

2020T00071FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 13/01/2020 enregistré le 13/01/2020 à la recette des finances de Ksar Said Tunis, quittance n°M003681, enregistrement n°20200051 Mr Mohamed Ali Rezgui demeurant rue Ain Drahem Dawar Hicher Manouba. A vendu à Mr Mahdi Touijer demeurant Immeuble n°72 Appartement 3-4 Ksar Said, Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le commerce de vente de fruits secs au local situé lot n°9 Ksar Said 2 - Tunis.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acheteur à son domicile sus indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis est publié au journal «Essabah» en date du 16/01/2020.

2020R00080FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente rédigée par M. Cherif Hanen, dont les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag

le 7 et 8/01/2020 enregistré à Mornag le 15/01/2020 quittance M003196, Samira Banari domiciliée à 1 Taieb Mhiri Mornag ; a vendu à Hanene Abassi domiciliée à Sidi Saad Mornag le fonds de commerce destiné poissonnerie sis à souk municipal de Mornag.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'avocate M. Cherif Hanen rédactrice du contrat et dans son cabinet sis rue Habib Bourguiba Mornag vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié au journaux Echourouk et Le Quotidien le 17/01/2020.

2020R00083FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 27/12/2019 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 27/12/2019 (N°de quittance M051814 / N°d'enregistrement 19201833) Mr Ezzeddine Ben Kilani Ben Hbib Ghrab a cédé à Mr Mohamed Ali Ben Mohamed Ben Abdelkader Khlil la totalité du fonds de commerce lui appartenant exploité en activité commerciale (Vente fruits sec) dans le local sis à Dar Châabène El Fehri Av de l'environnement avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions s'effectuent entre les mains de Maître Adel Znaidi Avocat à la cour de cassation à son étude sis au 137 Avenue Habib Bourguiba Nabeul, Matricule fiscal n°000/P/ A/515234/C et ce, dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cette annonce au JORT.

Une copie du contenu de cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" paru le 10/01/2020.

2020R00084FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte notariale rédigé par les Notaires maître Ayari Souad et Samiha Trifi leurs bureaux sis à Ben Arous en date de 30/12/2019 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 10/01/2020 quittance n°M003082 Mr Mondher Ben Habib Ben Belgacem Ouchi CIN n°07858417 et Charfedine Ben Sebti Ouchi CIN n°07849697 ont vendu le fonds de commerce avec touts ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Bizerte n°22 Ben Arous exploité entant que Restaurant nommé Jamaika à Mme Samia Ben Omar Ben Akacha Slama CIN n°07094804

Les oppositions sont acceptées entre les mains d'acheteur au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 17/01/2020.

2020R00085FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En fonction du contrat de vente enregistré auprès de la recette des finances de Mornag en date du 20 décembre 2019, sous le numéro 19202683 reçu le numéro M063582; Mr Said Ben Jemaa cin 05071461 Matricule Fiscal 482259/F déclare avoir vendu à la société SOFIA DE COMMERCE ET DE DISTRIBUTION Mat Fiscal : 1639972Z l'intégralité du fonds de commerce utilisé pour la vente de Volailles et dérivés sis au num 7 Rue Du Mostawsaf Zouiat Mornag compris de tout ses Règlements Matériel et cela au prix de seize mille dinars (16000 Dinars).

La réception de toute contestation se fera auprès de Mme Shili Salma représentante de la société acquérante et ce au num appartement A4 résidence sogim rue Abdelaziz Mastouri Ennasr 2 et ce jusqu'à expiration du délai de 20 jours successifs à cette déclaration publique déjà par ailleurs présentée par une annonce sur l'exemplaire du 11/01/2020 du journal Echourouk.

2020R00086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En fonction du contrat de vente enregistré auprès de la recette des finances de Mornag en date du 13 décembre 2019 sous le numéro 19202596 reçu le numéro M062474; Mr Said Ben Jemaa cin 05071461 Matricule Fiscal : 482259/F déclare avoir vendu à la société BARKET ZEMAN Mat Fiscal 1639988H l'intégralité du fonds de commerce utilisé pour la vente des produits d'alimentation générale sis au num 7 Rue du Mostawsaf Zouiat Mornag compris de tout ses Règlements Matériel et cela au prix de quatorze mille dinars (14000 Dinars).

La réception de toute contestation se fera auprès de Mr Hakim Kais représentant de la société acquérante et ce au num appartement A4 résidence sogim rue Abdelaziz Mastouri Ennasr 2 et ce jusqu'à expiration du délai de 20 jours successifs à cette déclaration publique déjà par ailleurs présentée par une annonce sur l'exemplaire du 11/01/2020 du journal Echourouk.

2020R00087FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé le 28/11/2019 et enregistré à la recette

des finances rue 3 Septembre Sousse le 9/12/2019, sous le n°19202548 quittance n°M076762, Mme Chaima Bent Lazher Aroussi demeurant à 09 rue Attoyour cité basatine Kasserine, titulaire de la CIN n°09097141, vend et cède à Monsieur Mohamed Farhani Ben Ali Ouni, demeurant à la route Kalaa Soughra Bouhsina Sousse, titulaire de la CIN n°09305747, la totalité de son fonds de commerce constitué d'un local pour vente d'appareil électroménager qui se situe à la route Kalaa Soughra Bouhsina Sousse dans le local de Monsieur Kais Ben Ahmed Ben Hamouda. Le dit fonds est inscrit au registre national des entreprises sous le n°1598597S.

Les oppositions doivent être adressées au maître Salem Ben Hadj Messaoudi titulaire de la CIN n°05572938 à son bureau sis rue 22 Janvier immeuble gloulou 2 Sousse dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cette vente a été déjà publiée au journal quotidien Achourouk le 31/12/2019.

2020S00054FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte authentique de donation d'un fonds de commerce daté du 14/11/2019 rédigé par le notaire monsieur Mezri Nouira et son associé enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 19/11/2019 quittance numéro 72277; donnent et Mm Hela Abdesselem, Haiekel Abdessalem et Ramzi Abdessalem selon leurs parts indivises à leur mère Salwa Soueid Fille Abdelkrim qui l'accepte, la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des pièces de rechange automobiles dont la dénomination commerciale est PRVW ABDESSALEM sis à l'avenue Habib Bourguiba Sahline. Les oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours à compter de la parution de présent avis entres les mains du donataire à l'adresse du fonds sis à l'avenue Habib Bourguiba Sahline.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 17/01/2020 au journal le Quotidien le 17/01/2020.

2020S00060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 15/01/2020 sous n°20200110 Quittance n°M000123. Mr Hamdi Ben Mohamed Ali Ben Ali Oueslati, titulaire de la CIN n°06853925, demeurant à la Rue Ibn Sina Sousse a vendu et cédé à la société «STA'S CLEAN» Sarl, (I. Unique : 1645272P) représentée par sa gérante Mme Najoua STA ép. Ismail STA, titulaire de la CIN n°02954462 la totalité du Fonds de Commerce des deux locaux exploité le 1er en tant que restaurant et le 2ème drugstore avec leurs éléments corporels et incorporels sis à la Rue Ibn Sina Sousse.

Les oppositions se font à la main du vendeur Mr Hamdi Oueslati à son adresse sise Rue Ibn Sina Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 18/01/2020.

2020S00064FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 13/12/2019 enregistré à Sfax 16/12/2019 sous le n°19204255 Mr Mohamed Ali Fendri a vendu à Walid Saadaoui le fonds de commerce sis à la rue 5 Aout Im. triki Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à l'adresse indiquée ci haut dans le commerce des casse-croutes - crêperies.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acquéreur à son domicile élu chez Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri, Rue de Kairouan, Im l'intilaka Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au journal officiel.

Les parties ont élu domicile à l'adresse de leur avocat.

Cet extrait est paru au quotidien Alchourouk du 19/12/2019.

2020X00072FCCC2

Vente du fonds de commerce

Selon le contrat de vente de fonds de commerce écrit par le Maître Faouzia Ncib et selon l'acte authentique daté de 08/01/2020 sous le numéro 20200038 enregistré à la recette des finances de Gsar Gafsa selon quittance numéro M001089 Monsieur Firas Ben Foued Ben Mouhamed Essaleh Lahwel son numéro de C.I.N est 09956533 a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments rééls et morals qui se trouve à Gafsa Elmahatta Elgsar à Madame Salwa Bent Mouhamed Essghayer Ben llifa Elhajji son numéro de C.I.N est 06219210 habite à Eddwali gafsa.

Après la publication de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours toutes les oppositions doivent être faite à l'adresse de l'acheteur

Monsieur Firas Ben Foued Ben Mouhamed Essaleh Lahwel habitant au Manché Elhalfa Elgsar Gafsa.

Toute opposition faite après ce délai est inacceptable.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» le 17/01/2020.

2020X00078FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 31-12-2019 et enregistré à la recette des finances Sbeitla le 6-01-2020 sous le n°20200014, quittance n°M000777, Mr Makrem Ben Abd Satar Heni demeurant au Sourour Sbeitla a vendu à Mr Samir Ben Abess Hrizi demeurant au Elwelja Sbeitla, la totalité du fonds de commerce sis au rue de Habib Bourguiba Sebeitia avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Le prix de vente est consigné entre les mains de Maître Guinichi Bchira.

Toutes les oppositions seront reçues au domicile élu à l'étude de maître Guinichi Bchira sis à la rue Habib Thameur Sbeitla.

Dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien du 11-01-2020.

2020400095FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par contrat rédigé par Avocat, enregistré à la recette des finances avenue de la Gare Tunis le 3 Janvier 2020 sous le n°20300080, quittance n°M00454 ; Mme Zeineb Zoghlami a loué à Mr Mansour Chaabène le fonds de commerce de vente de tous articles d'habillements, chaussures et valises, exploité au 32 rue Charles de Gaulle Tunis et ce pour une année commençant le 1er Janvier 2020 et finissant le 31 Décembre 2020.

Le présent avis a été publié aux journaux «le Temps» et «Essabah».

2020T00056FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location, enregistré à la recette des finances de Mateur sous le n°19301887, quittance n°M053133.

Mme Imen Bent Khemais Bouthlija ; a loué à Mr Bechir Ben Mohamed Bouthlija la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à 42 Avenue Habib Bourguiba Mateur 7030 et exploité pour la vente des fruits secs.

Ce contrat est conçu pour un an renouvelable du 01/10/2019 au 30/9/2020.

Ce contrat a été publié aux journaux Achourouk et le quotidien le 3 janvier 2020.

2020T00058FCCC3

Location Gérance Libre d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur Tunis en date du 16/01/2020, n° d'enregistrement 20300153 Mr Mohamed Rached Zaoui a loué en gérance libre à Mme Jemila Chammar tous le fonds de commerce situé au n°34 Rue Charles de Gaulle Tunis exploité pour fast-food pendant un an du 01/01/2020 au 31/12/2020.

2020T00072FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant location d'un fonds de commerce, enregistrée à la recette des finances de Hammam Sousse le 3/01/2020 sous n°20300038 Quittance n°M000946, la société «Best Café Resto» Sarl (I.U : 1275785B), dont le siège sis Zone de la Plage - Kantaoui Hammam Sousse, représentée par son gérant Mr Kholdoun Jaziri, titulaire de la CIN n°05568237 a loué à Mr Zakaria Ben Abderrazk Toumi, titulaire de la CIN n°08451468, et demeurant à Rue Chedly Kallela n°42 Khézama Est Sousse, la totalité du fonds de Commerce du local destiné Salon de Thé dénommé «Jazz Café», sise à Zone de la Plage 2 Route touristique El Kantaoui Hammam Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 5 ans renouvelables à partir du 10/01/2020 et finissant le 9/01/2025. Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et «Le Quotidien» du 18/01/2020.

2020S00065FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Jeunes initiateurs.

Thème de l'association: Jeunesse

Buts: Diffuser La culture du Travaille Volontaire

Fondateurs:

Mouhamed Faouzi Gharbi : Président

Aymen Touben : Secrétaire général

Mouhamed Amin Ben Sessi: Trésorier.

2020T00064APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Carthage Debate.

But : La propagation de la culture de débat comme outil de dialogue et d'acceptation de l'autre.

Local : 473 cité Elfol Yasminette Ben Arous.

Président : Abir Majrouh.

Secrétaire Général : Ihsan Meghzaoui.

Trésorerie : Rayhan Majrouh.

2020R00070APSF1

Constitution d'une amicale

Nom: Amicale hôtesses et stewards Tunisair

Siège social: 15 Rue Imraa Kais Menzah 7 Ariana 2037

Sujet : La consolidation des relations entre hôtesses et stewards Tunisair

Objectifs :

- Renforcer les liens d'amitié entre hôtesses et stewards Tunisair

- Tenir des fêtes en l'honneur des hôtesses et stewards retraités

- Réaliser diverses activités culturelles

Les membres:

Président : khoubeib Zoghlami

Secrétaire Général: Sihem Maghrbi

Trésorerie: Majda cherni.

2020R00092APSF1

Constitution d'une association

En vertu du PV de constat sous le n°5450 en date du 29/01/2019 Etabli par le maître Ahmed Laribi huissier notaire de Tataouine et suite à la lettre recommandée avec accusé de réception N° RR 241274455 TN en date du 2019/04/23 adressé au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 15/05/2019 une association développemental a été constituée :

Nom de l'association : Association des nouvelles générations pour le développement et l'environnement, Tataouine

Objectif :

- Contribuer au développement économique et social de la région

Siège social : Edifice Farhat Halawt, deuxième étage, mosquée Al Azhar, 3200 Tataouine.

Nombre des membres : 7

2020X00064APSF1

Constitution d'une association

Nom : association des anciens de l'institut supérieur du sport et de l'éducation physique de Sfax (A.A.ISSEPS)

Siège : Institut du sport et de l'éducation physique Rte Aérodrome km 3.5 Sfax.

Objet : association à aspect culturel et social pour une durée illimitée.

Objectif : créer des liaisons entre les affilées et organiser des activités culturelles et de loisir.

*Procès de vérification : N° : 14297 date : 04 octobre 2018.

Comité :

- Président : Liwa abdelwaheb masmoudi

- Vice président : Hamdi chtourou-

- Secrétaire général : Mohamed ghribi

- Trésorier : Abderrazak whichi.

- Membres : Hassan ben Hcin - Féthia Jerbi - Farhat B. Hamouda - Sahbi B.Jafel - Moncef Henchiri - Nomen Feki.

2020X00065APSF1

Constitution d'une association

NOM : Amicale des Agents du Conseil Régional de Gouvernorat de Sidi Bouzid

Catégorie : Association sociale et culturelle

Objet :

Fournir de l'aide, faire revivre les parties et informer le personnel du conseil Régional

Siège Social : Gouvernorat de Sidi Bouzid

Adresse : Conseil Régionale de Gouvernorat de Sidi Bouzid, Sidi Bouzid 9100

Procès-verbal de l'examen numéro 37686 du 24/09/2011

Comité :

Président : Abdeljabbar Hajlaoui

Secrétaire général : Hachmi Guidri

Trésorier : Mohamed Gafsi

2020X00070APSF1

Constitution d'une association

Association sportive de la municipalité de Bizerte

Palais municipal place 14 janvier 7000 Bizerte

Président : Oussema ben Jeddou

Secrétaire général : Makram Maalaoui.

Trésorier : Imed Belguith.

Objectifs : formation et encadrement des agents municipaux et l'encouragement à exercé l'activité sportive

Activités : football.

2020400098APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des copropriétaires de la Résidence «ASMA» ENNASR 2

Suivant le PV de l'assemblée générale ordinaire, des

copropriétaires de la Résidence «ASMA» cité Ennasr 2, tenue le Mardi 03 décembre 2019 à 19H et suivant, enregistré à la recette des finances de l'Arianna sous le n° 4507 quittance n° 22884, Madame Khadija Rachdi été élu Présidente du Syndic et Monsieur Kamel Belhaj Yahia trésorier.

Il a été voté à l'unanimité que les chèques doivent être cosignés par la présidente et le trésorier.

2020R00096APSF2

RESIDENCE DIAR EL FELL

2 Rue Bechir Ben Hamida Tantana

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Diar El Fell pour l'exercice 2018/2019 tenue le 17/8/2019 rédigé par Mr Haydar Rakrouki huissier notaire et dont copie est déposée à la Municipalité d'Akouda en date du 16/01/2020 les copropriétaires suivants sont élus membres du syndic :

Mr Jilani Bouktila : Président

Mr Jamel Mahroug : Trésorier

Membres : Mr Talel Jomaa, Mr Fethi Zarrouk, Mme Neila Zarrouk, Mme Maria Koryukaeva, Mr Ferid Zourgani.

2020R00098APSF2

Syndic Résidence Nirvana Sahloul 4

Suivant le PV de l'A.G Extraordinaire en date 8 Janvier 2020 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse 4000 Sousse, le 16 Janvier 2020 sous le n°20800102 Quittance n°M002282.

Il a été élu les membres suivants :

Président du syndic : Raouf Zrouga

Trésorière : Mariem Kridi Epouse Foued Lajmi.

2020S00063APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière après réduction de la mise à prix de 40%

Maître Slah Ezzeddine

Avocat à la cour de cassation

45 Rue Ali Dargouth 1001 Tunis - Tunisie

MF : 723715A

Avocat poursuivant maître Slah Ezzeddine avocat à la cour de cassation sis au 45 rue Ali Darghouth Tunis.

Partie poursuivante : Union Bancaire pour le commerce et l'Industrie UBCI société anonyme inscrite au registre de commerce sous le num B19321997 représenté par son PDG dont le siège est 39 avenue de 10 décembre El Menzeh 4 Tunis.

Partie saisie : 1- Société comptoir jennet de commerce des produits de bâtiments en gros et des équipements titulaire du RC n°B2431852009 demeurant à cité Ennozha Jemmel 2- Bilel Ben Monji Ben Mohamed Kacem titulaire de la CIN n°06923468 demeurant à cité Ennozha Jemmel 3- Youssef Ben Monji Ben Mohamed Kacem titulaire de la CIN n°06934641 demeurant à cité Ennozha Jemmel.

Immeuble saisi : il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n 35376 Monastir dénommé el Monji sis à Jemmel ouest délégation de Jemmel d'une contenance totale de 48 ares 68 centiares c'est un terrain agricole d'une superficie de 4868 mètres carrés contenant 37 oliviers et 70 autres arbres fruitiers et un puits d'eau équipé d'un moteur et un habitat agricole.

Mise à prix après réduction de 40% : quatre vingt seize milles sept cent vingt dinars 96 720.000 dt outre les frais de poursuites fixées lors de la première audience qui s'élèvent à 2490.000 dt ainsi que les autres frais fixés par la suite de la séance de réduction.

Date et lieu de la vente : le mercredi 19 février 2020 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Observations : la visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail pour plus de renseignement tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant à son cabinet ou au greffe du tribunal de première instance de Monastir. Les étrangers ne peuvent pas participer aux enchères.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2020T00052VEPA1

Vente immobilière suite à une saisie immobilière

Maître Naceur Hammamia

Avocat à la cassation

24 Rue Daghbagi Tunis

Tél : (71) 352-128

MF : 783876/A/A/P/000

1- Le créancier saisissant : La Banque Nationale Agricole «BNA», représentée par son président directeur général, société anonyme, titulaire du registre de commerce déposé au tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B142431996, demeurant au 06 Rue de la Syrie le Belvédère Tunis, faisant élection du domicile à l'adresse de son avocat Maître Naceur Hammamia, Avocat à la cassation, M.F n°783876/A/A/P/000, sis au 24 Rue Daghbagi Tunis.

2- Les débiteurs saisis :

1/ Moez Ben Ahmed Souabni de nationalité Tunisienne, p.d.g d'une Sté, titulaire de la CIN n°00306370, son registre de commerce est inconnu, demeurant au 03 Rue Habib Thameur Sidi Boussaid, Tunis, en sa qualité du débiteur principal.

2/ Saloua Bent Ahmed Souabni, épouse Ayari, de nationalité Tunisienne, conseillère juridique dans une Sté, titulaire de la CIN n°00177205, son registre de commerce est inconnu, demeurant à l'avenue Al Aaoud résidence Rim2 escaliers, appartement 5, El Manar2, Tunis, en sa qualité de caution solidaire hypothécaire.

3/ Najoua Bent Ahmed Souabni, de nationalité Tunisienne, commerçante, titulaire de la CIN n°00218013, son registre de commerce est inconnu, demeurant au 03 Rue Habib Thameur Sidi Boussaid, Tunis, en sa qualité de caution solidaire hypothécaire.

A/ Lilia Bent Ahmed Souabni, épouse Mestiri, de nationalité Tunisienne, directrice commerciale, titulaire de la CIN n°00219100, son registre de commerce est inconnu, demeurant au 03 Rue Habib Thameur Sidi Boussaid, Tunis en sa qualité de caution solidaire hypothécaire.

3- L'avocat poursuivant : Maître Naceur Hammamia, Avocat à la cassation, M.F n°783876/A/A/P/000, dont le cabinet est sis au 24 Rue Daghbagi Tunis.

4- L'immeuble objet de la saisie l'immeuble faisant objet de la saisie consiste en la totalité des parts indivises revenant aux débiteurs, saisis : Saloua, Najoua et Lilia filles de Ahmed Souabni, et qui comptent 1742,500/3485 parts dans le titre foncier dénommé «Iloubi» numéro 2336 Bizerte dont la superficie totale égal à 3485m². L'immeuble est sis à la ville de Tinja au gouvernorat de Bizerte à la bordure de la route reliant Mateur à Bizerte et à la bordure du chemin de fer reliant Bizerte à Tunis. L'immeuble consiste en un terrain plat de forme quasi carré. Il se délimite du nord par le titre foncier n°20152 et du titre foncier n°36938 Bizerte du coté sud, de l'ouest une route goudronnée et de l'Est le chemin de fer reliant Bizerte à Tunis.

5- La mise à prix initiale : Suivant l'ordonnance sur requête délivrée par Monsieur le délégué du Président du Tribunal de première instance de Bizerte du 23/01/2019 sous le n°43343, l'expert Monsieur Mohamed Hédi Aissiou a évalué, d'après son rapport rédigé le 20/5/2019, la valeur réelle de la mise à prix initiale de la vente de l'immeuble objet de poursuite à un montant de trois cent quatre mille neuf cent trente sept dinars 500 millimes (304.937.500) auquel devra s'ajouter les dépenses qui seront tarifiés par le tribunal le jour de l'adjudication.

6- Date, heure et tribunal de l'adjudication : La vente aura lieu à l'adjudication au plus fort et dernier enchérisseur, devant la chambre des saisies immobilière du tribunal de première instance de Bizerte à la salle d'audience destinée à cet effet au siège du dit Tribunal et ce le mardi dix huit Février l'an deux mille Vingt (18/02/2020) à 9h heures du matin et suivant.

7- Conditions de la constation de l'immeuble saisi :

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble, chaque jour du 8 h matin à 18 h soir, sur les lieux de l'immeuble objet de poursuite, le cahier de charge peut être consulté au greffe de la chambre de saisie immobilière du tribunal de première instance de Bizerte ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant, et ce pendant les jours et les heures de travail

- Tout désireux de l'achat de l'immeuble doit mandater un avocat, il doit aussi consigner le tiers (1/3) du prix d'ouverture ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et ce avant la participation à l'adjudication.

Les personnes ayant une nationalité étrangère doivent, en plus, obtenir une autorisation légale conformément à la législation en vigueur.

2020T00057VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Derbel Saloua

Avocat à la cour de cassation

18 Rue du Maroc Tunis

Tél : 71325.364

M.F : 432695W/A/P/000

Les demandeurs : Abderazek, Hamadi, Souad et Aziza Ben Zrab demeurant tous à Tunis élisant domicile chez leur avocat Maître Derbel Saloua 18 Rue du Maroc 1000 Tunis.

Les saisis : Madame Naziha Ben Rjab, Chokri, Walid, Tarek Ben Zrab demeurant 9 Rue Montoban Wardia.

- Héritiers Habib Ben Jilani Ben Zrab, Zohra, Saida, Noureddine, Lessad, Ridha Naceur, Sofiene, Sonia, enfants de Habib Ben Zrab demeurant tous à Tunis.

Mohamed Ben Ali Touati 18 résidence hana Fouchana Ben Arous - Ahmed Ben Ali Touati 22 rue 10782 cité Ibn Cina Wardia 7 Tunis - Hamza Ben Ali 11 rue 10705 cité Iben Cina Wardia 7.

Objet de la vente : un terrain objet du titre 113094 Tunis situé à Tunis à sidi ouest de Sidi Belhsan, coté route n°2 direction Tunis et actuellement coin de la rue Montoban et Hédi Toumi n°1.

- Le terrain "Anderiana luciena" d'une superficie globale de 857 m² (977 parts) sur un terrain rectangulaire à wardia 1 direction l'abattoir, ce terrain est constitué de 7 parcelles

- Parcelle une maison à 2 niveau au rez-de-chaussée 4 chambres, salon, cuisine, salle de bain et salle d'eau, une véranda et entrée directe sur la rue et le premier étage sépare se composent de 2 appartements le premier composé de 2 chambres et cuisine, salle d'eau, le deuxième de 2 chambres, salon, cuisine et salle d'eau, l'entrée de l'étage est commune avec les autres parcelles, la superficie de la parcelle est de 205 m dont 295 couverts.

- Parcelle 2 une entrée : commune pour parcelles 1-3 et 4 d'une superficie 75 m²

- Parcelle 3 : une maison composée de 4 chambres, cuisine, salle de bain, salle d'eau sous une superficie de 171 m² dont 104 couverts.

- Parcelle 4 : maison composée de 2 chambres, cuisine, salle d'eau dans un moyen état d'une superficie de 49m² dont 31m² couverts

- Parcelle 5 : maison composée de 2 chambres, cuisine, salle d'eau ancienne sur une superficie de 69 m² dont 55 couverts.

- Parcelle 6 : local commercial exploite comme menuisier d'un superficie de 42m² (Fonds de commerce)

- Parcelle 7 : local commercial exploité comme boulangerie sur un superficie de 136m².

La parcelle 7 et 8 ouvrant sur la rue Hédi Toumi sur la longueur de 22,5m².

Mise à prix : est 502.141.000 D aux quelles seront ajoutées les frais jugés à la première audience et estimés à 4560 dinars

Date de la vente : la vente aura lieu le lundi 24/02/2020 au tribunal de 1ère instance de Tunis 2 cité Sijoumi (chambre des vente aux enchères) à 9 heures du matin.

Condition de visite et participation aux enchères : les visites son faites tous les jours sur les lieux aux heures administrative et la personne voulant participer doit consigner le tiers de la mise à prix les étrangers doivent avoir l'autorisation du gouverneur de Tunis.

2020T00061VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Société financier de recouvrement des créances S.A inscrite au R.C Tunis n°120262001, sis à la rue de l'iIe rhodes les Jardins du Lac les Berges du Lac 2.

Partie saisie : JILA SAM ; CIN ; 08319500, demeurant à 10 Rue 7315 Manzah 9.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, rue de Liban, Tunis.

L'immeuble saisi : L'immeuble revenant à la partie saisie de titre foncier n°15003 dénommé "el YASAMINE" d'une superficie de 524 m². Il s'agit d'un lot de terrain bâti contenant une villa de 2 étages.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à : 800.228D988.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 24/02/2020 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2020T00070VEPA1

Vente aux enchères publics

Ben omrane Lawyers Group

Immeuble Tamayouz - bureau A2

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Matricule fiscale : 000/M/A/1521742/P

Poursuivant : La société financière de recouvrement des créances, société anonyme, sise à lades îles de Rhodes, immeuble ATRIUM, B. n°14 les jardins du Lac -1053 les Berges du Lac 2, R.C n°B120262001, M. F N° 000/M/A/758657W.

Partie Saisie : La Société de promotion Hôtelière Aghir "SOPHA ", S.A, sise à Tunis, rue 8603, impasse N°1, zone industrielle la Charguia, R.C N° B1109301996.

Avocat poursuivant : Société Ben Omrane Lawyers Group, Matricule fiscale N° 000/M/A/1521742/P, M. Mohamed Fadhel Ben Omrane, Immeuble Tamayouz - centre Urbain Nord - 1082 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Un terrain d'une superficie totale de 17560 m2, TF 5762, dénommé «Aghir» sis à Djerba, Midoun, Médenine, abritant l'unité hôtelière dénommée "Homer."

Mise à prix : 15.289.700,000DT (Quinze Millions deux cent quatre vingt neuf mille sept cent dinars), outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

Date et lieu de la vente : Lundi 24 février 2020 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine à partir de 9h du matin.

La visite du lieu : Toute la journée sur les lieux. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable du gouverneur exigée par la loi.

2020R00090VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Lazhar Hamouda Avocat à la cour de cassation

7 bis Rue Ghandi Tuins

MF : 0818350 N

Le poursuivant : Madame Neyla Bent Ali Ben Béchir Mellah, professeur, titulaire de la CIN N°05400885 domiciliée au cabinet de maître lazhar Hamouda , Avocat à la Cour de cassation, 7 bis Rue Ghandi Tunis.

La partie saisie :Madame Alia Bent Ali Ben Béchir Mellah, fonctionnaire, demeurant au N°8 Rue Limam Ghazali Kheireddine , titulaire de la CIN N°054004937.

Avocat poursuivant : Maître lazhar Hamouda, Avocat à la Cour de cassation, 7 bis Rue Ghandi Tunis. MF : 0818350 N

Immeuble saisi et mis en vente : La totalité du Titre Foncier N°87965Tunis , dénommé « El MILEHA» d'une superficie de 220m2 sis à Khereddine à l'angle de deux rues, propriété de Neyla Mellah a raison de 165 parts et Alia Mellah à raison de 55 parts. Il est constitué d'une villa à deux niveaux, un garage et une chambre sur le coté.

Le premier niveau couvre 98m2 et est constitué de trois chambres, salon, salle de bain, toilette, une terrasse et une cuisine. Le garage couvre 20 m2 et la chambre sur le côté couvre 13 m2 avec un jardin frontal.

Le premier étage couvre 98m2 est composé de trois chambres, salon, cuisine, toilette et salle de bain. Une chambre de 4m2 se trouve sur le toit.

Mise à prix : Le prix a été fixé selon l'expert monsieur Ahmed Lamine Chebbi en vertu d'une ordonnance sur requête N°25767 datée du 12 Décembre 2018 à « Deux cent soixante dix sept mille neuf cent quatre vingt dix neuf dinars 992 millimes » (277.999, D992) auquel prix s'ajoute les frais de poursuite et honoraires qui seront déclarés le jour de l'adjudication par la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Tunis 1.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le mardi 25 Février 2020 à partir de 9H à la salle des criées du tribunal de Première Instance de Tunis 1.

Visite de l'immeuble : La visite se fait aux horaires administratifs sous RV.

Pour de plus amples renseignements contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de Première Instance de Tunis 1.

L'adjudication ne peut avoir lieu que par voie d'avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire. Les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur.

2020R00095VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction 40 %

De la mise à prix

Créancier saisissant : Recette finances en son représentant légal, siège rue Khawarezmi, Kairouan.

Débiteur saisi : "Amendine Saada" "STE AMANDINE SAADA" société anonyme au nom de son représentant légal, le numéro d'enregistrement commercial 24225192010B basé dans la zone industrielle de la route Tunis Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Lotfi Meherzi, avocat prés la cour d'appel, Rue Abou Kacem Chebbi, Kairouan.

Immeuble saisi : Tous les biens immobiliers représentés dans la section complète 51 de la division de l'agence immobilière industrielle zone A, zone route industrielle Tunis Kairouan n°45, à titre d'exemple, préparée par le Bureau de la mesure du terrain liée au objet du titre foncier 70375 Kairouan, d'une contenance totale 1843 mètres carrés et le séparateur comprend les bâtiments incomplets et limite tous les biens immobiliers :

Qibla : route mise à jour, à l'est : usine de conserverie à huile appartenant à Riyadh Gharsalawi pièce 53, ouest : route mise à jour, le bâtiment comprend trois composants:

1/ Une suite administrative comprend un sous-sol et un étage supérieur auquel on accède par un hall d'entrée comprenant la piste menant aux étages supérieurs et inférieurs comprenant trois bureaux administratifs et une salle de bains, tandis que l'étage supérieur comprend un hall d'accueil et trois bureaux, une cuisine et des toilettes

L'ensemble du pavillon a été construit à 65% et manque de quelques travaux finaux tels que le reste du lit, la menuiserie, la peinture, l'aluminium, les installations sanitaires et électriques.

2/ Le pavillon préparé pour le stockage des matériaux, qui comprend un sous-sol et un étage supérieur, est accessible par le hall reliant cette aile au hall de fabrication et une deuxième piste reliant la partie inférieure à la partie supérieure avec la création d'un ascenseur spécial n'a pas encore été installée. Chaque étage est constitué d'un grand hall de forme oblique, construit de manière à ce que les murs soient isolés. A l'instar de l'aile administrative; les travaux manquent, tels que la literie, la menuiserie, la peinture, l'aluminium et l'installation électrique.

3/ Hall de fabrication mis à jour de la structure métallique d'une superficie estimée à 557 mètres carrés, le propriétaire a construit les murs et signé l'installation de la structure métallique. Il n'a pas installé le toit du Panneau Sandwich.

Mise à prix : Trois cent quarante-deux mille huit cent quatre dinars (342 804 000 dinars).

Dates de l'adjudication et tribunal : L'adjudication aura lieu le lundi (17/02/2020) à la chambre des criées, prés le tribunal de première instance de Kairouan à partir de 8h 30 du matin.

Visite : Ouverte tous les jours. Pour plus de renseignements s'adresser à l'étude de maître Adel Zouaidi, Huissier de Justice rue Habib Thameur Kairouan aux horaires de bureau.

2020S00061VEPA1

Vente aux enchères publiques après saisie immobilière

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached - Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 19/02/2020 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 et conformément au cahier de charge objet de l'affaire n°1317 ventes aux enchères publiques.

Partie poursuivante : Banque Tunisienne de Solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant dans son siège social 56 avenue Mohamed V et dans son domicile élu chez Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation. 31 Avenue Farhat Hached Sfax, son registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis est B1162831997 (Créancier).

Partie saisie : Nasser Harb, Carte d'Identité Nationale numéro 05366500 demeurant à cité el Habib 2 Sfax et au siège de son travail route de Gabès km 5.5 Kassas le marché du vendredi. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation. 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Matricule fiscal : 630104/N/A/P/000

Immeuble saisi : Les trois quart (3/4) dans l'indivision du terrain objet de la vente sis à la route de l'aéroport km 9 Sfax et plus précisément dans la zone d'El Hageb sur une rue subsidiaire desservie par le côté nord-ouest de la route et qui fait environ 300m dans une zone à forte population et qui est facilement raccordable à l'eau courante et à l'électricité.

Est limité au sud-ouest par un passage d'accès de 5m de largeur et au nord est par Sieur Slim Dammak et au sud-ouest par une rue et au nord-ouest par Sieur Rachid Dammak.

Ce terrain a été acquis par la partie saisie en vertu du contrat daté du 13/6/2013 et enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba Sfax le 23/9/2013 sous le numéro 13103921.

Conformément au rapport et au plan de l'expert judiciaire commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750 ce terrain est clôturé au nord-ouest par un mur d'une hauteur de 2.20m et aux cotés sud est sud-ouest, sud est nord est, par des coins construits.

Ses mesures : - commençant par le côté sud est nord-est vers le sud-ouest avec une façade sur l'entrée de 27.75 m pour se diriger vers le nord-ouest avec une façade sur une rue 29.50 m et puis vers le nord-est 25.80 m puis vers le nord-ouest 1.35 m se dirigeant vers le nord est 3.50 m pour rejoindre le point de départ vers le sud-est 30.70 m. Ce terrain ayant une superficie totale de 845 m² et renfermant au côté nord-ouest nord est 4 poutres de fondation en bétons armés d'une hauteur de 70 cm.

Tous ceci conformément au PV de saisie immobilière opérée par l'huissier notaire Me Norhén Hadj Taeib le 27/11/2019 sous le n°5149 signifié à la partie saisie par le même huissier notaire suivant son PV du 28/11/2019 n°5149 et le Rapport de l'expert judiciaire Mr Mohamed Walha du 9/2/2019 commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750, et qui a estimé le prix de la totalité du terrain objet de la vente soixante mille dinars (60.000,000 DT).

Mise à prix : Quarante cinq mille dinars (45.000,000 DT) pour les 3/4 du bien saisi.

Observations : - la visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci-dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 15.000,000 DT.

- L'autorisation du gouverneur est exigée pour les étrangers.

2020X00076VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

En vertu d'une saisie immobilière

Etude de Me. Imed Wannes

Avocat à la cour

13, avenue Farhat Hached, Sfax

Le poursuivant : Kamel Ben Abdelhafidh Baazaoui, fonctionnaire, demeurant à route de Menzel Chaker km 4.5, El Kassas, Sfax, représenté par Me Imed Wannes, avocat à la cour, officiant au 13, avenue Farhat Hached, Sfax.

Le saisi : Mounir Ben Abdeljaoued Douzi, agriculteur, titulaire de la CIN n°04296930 du 28/4/2009, demeurant à route de Saltania km 4, Sfax.

L'immeuble objet de la vente : La totalité de la propriété sise à route de Saltania km 4, derrière la salle des

fêtes "Taoufik", limitée au sud par une rue de 6 mètres de largeur d'où son entrée puis à l'ouest par un voisin, à l'est par Khadija Ben Ayed, au nord par Abid et à l'ouest par Boujelben. La propriété consiste en une parcelle de terrain de forme rectangulaire mesurant du côté sud est vers l'ouest 9.35 mètres puis vers le nord 9 mètres puis également vers le nord en inclinaison vers l'ouest 4.20 mètres puis en ligne directe vers l'ouest 3.10 mètres puis en ligne directe vers le nord 26.20 mètres puis vers l'est 16 mètres puis vers le sud 38 mètres jusqu'à l'angle où a commencé le mesurage soit une superficie totale de 522.50 m². Ledit terrain est entouré des 4 côtés d'une clôture, une construction de type "Duplex" sous forme d'un logement villa y est érigée, elle est composée d'un rez-de-chaussée habitable, du coté est se trouvent des escaliers en serpentin menant au 1er étage sous forme de carcasse. Le rez-de-chaussée est composé d'une véranda, d'un salon, d'un séjour, de deux chambres à coucher, d'une cuisine, d'une salle de bain et un séchoir.

Mise à prix : deux cent mille cent dix sept dinars cinq cent millimes (200.117,500) outre les frais.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication de l'immeuble sus-indiqué aura lieu dans la salle des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Sfax sis rue Abou Kacem Chebbi le lundi 24/2/2020 à neuf heures et suivantes.

Observation : L'immeuble peut être visité tous les jours ouvrables aux heures de travail.

Le cahier des charges peut être consulté au greffe du tribunal de première instance ou à l'étude de l'avocat poursuivant. Les personnes souhaitant prendre part à l'adjudication doivent consigner le tiers du prix Indiqué par le biais d'un avocat, les ressortissants étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après obtention d'une autorisation d'achat délivrée par le Gouverneur de Sfax conformément à la loi.

2020X00077VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de 40% de la mise à prix

Etude Maître Mohamed Rekik

Avocat à la cour de cassation

Tel : 71 723 999

MF : 0760056 W

Poursuivant : Qatar National Bank, en la personne de son représentant légal dont le siège social est à Avenue Cité des Sciences, Centre Urbain Nord; Tunis RC n°B122251996

Partie saisie : Mr Hafedh Hsairi, son domicile est à route de Mahdia KIm 2,5 rue 613 Sfax. CIN n° 05079194

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Rekik. 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau B 312.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°117077 Sfax dénommé «Wafa» Titre bleu n°02/93068, d'une superficie de 2535 m² situé à la délégation Ben Sahloun, Agareb gouvernorat de Sfax, à la zone industrielle Agareb. Il s'agit d'un lot de terrain nu contenant d'anciens arbres d'amende.

Mise là prix : 53.235,000 DT après réduction de 40% majoré de 2.356,302 DT à titre de frais de procédure.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mercredi 12/02/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sfax 02.

2020400114VEPA1

Vente aux enchères publiques Sur saisie immobilière

Maître Moncef Mekki

Avocat & Conseil

2 Bis Rue Argentine "Imb Aregentina"

Tunis Belvédère 1002

Tél: 71791028

Créancier poursuivant: La Société Financière de recouvrement des créances « SOFINREC» S.A en la personne de son représentant légal, R.C.N° B120262001, ayant son siège à rue de l'ile Rhodes les jardins du Lac II Tunis.

Partie Saisie : Les Héritiers de Mr Habib Ben Taher Dekhil :

1 - Sa veuve Chedhlia bent Hassen ben Mariem.

2 - Elarbi ben Habib Dekhil.

3- Khemaies ben Habib Dekhil.

4- Salwa bent Habib Dekhil .

5- Nabiha hent Habib Dekhil.

6- Taher ben Habib Dekhil.

Résidents tous à kaa Elbalout route El Alia Ras Jbal Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Moncef Mekki avocat à la cour M.F 767628/R/AIP000, demeurant au 2 Bis rue Argentine "Imb Argentina" Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble à vendre:

La parcelle de terrain située à Kaa Elbalout Ras Ejbal Bizerte, dans la superficie totale et de 02 hectares, objet du certificat de possession d'un bien immobilier numéro 61, elle est délimitée au nord d'une voie agricole et à l'est du terrain de Mohamed Jlassi, à l'ouest d'une voie agricole et au sud d'une Voie agricole avec 600 racines d'orange anciennes, il est apte à cultiver tous les légumes, en particulier les pommes de terre, Dont la propriété a été transférée à leurs propriétaires en vertu-de la succession conformément au

certificat de possession d'un bien immobilier numéro 61.

Mise à Prix: Trois cent cinquante mille dinars (350.000.000 DT) suivant expertise rédigée par Mr Ali ben Sghaier Elaloui majorée des honoraires et des frais légaux.

Date-et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mardi 18 février 2020 à partir de 9h du matin auprès de la chambre des criées auprès du Tribunal de première instance de Bizerte,

Les conditions de visite : La visite des lieux peut se faire tous les jours suivant l'horaire administratif et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier de charges au cabinet de l'avocat poursuivant ou aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte, L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent en outre avoir l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur compétent.

2020400129VEPA1

Avis aux créanciers

Avis d'Ouverture de Répartition

Suite à la décision du juge de répartition du tribunal de première instance de Bizerte en date du 22/10/2018 l'ouverture des initiatives de la répartition issue de la vente du navire «ANDRO» suite à un jugement exécutoire à l'encontre de son armateur VECENTE BLANES CASTULLIO et suite à la requête présentée par le maître Ahmed chargui au profit de la société Maritime Consulting après la mise en dépôt de la totalité de la somme à la trésorerie générale de (197.000,000 D) conforme au reçu n° M09771 daté le 29/03/2018.

A tout concerné par cette répartition de se présenter dans un délai de trente jours à partir de la date de la parution au Journal Officiel avec toutes pièces justificatives de droits délivré par l'intermédiaire de son avocat au bureau du secrétariat du tribunal et ceci suivant l'article 468, choses contraires tout droit est exclus.

Cette annonce est rédigée suivant l'article 468 et suivant le code de procédure civile et commerciale.

2020T00062VEPA2

Cession au tiers

Société HOTEL LES ARCADES

Siège social : Avenue des Martyrs Sfax Eljadida

Identifiant unique : 45470X

La chambre de commerce du tribunal de première instance de Sfax 1 a rendu le jugement suivant lors de son audience du 7/01/2020 dans l'affaire n°222.

La chambre a décidé de retarder l'audience au 25/02/2020 et la prolongation du délai de la réception des offres d'achats par l'administrateur judiciaire jusqu'au 24/02/2020, pour examiner les offres parvenues (s'il y'en a) par le tribunal le 25/02/2020. L'administrateur judiciaire est chargé de publier cette décision au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens, dont l'un en langue arabe aux frais de la société débitrice.

L'administrateur judiciaire est autorisé de procéder à toute publication complémentaire de cette décision via internet ou tout autre moyen. L'offre donnée par Ameur Ben Mansour Ben Mohamed Hakim est refusée pour vice de forme.

2020X00066VEPA2

Avis de distribution

le greffier du tribunal de première instance de BIZERTE annonce l'ouverture de la procédure de distribution de la somme de 5.415,294 dinars consignée à la recette des finances de BIZERTE le 18/07/2017 quittance n°M061255 contre la société BRODEVE à la diligence de Maître Olfa Gharbi avocate pour le compte de banque de financement des petites et moyennes enterprises dans l'affaire n°233

Dans les trente jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne de l'insertion ou de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu et ce conformément aux dispositions de l'article 468 du code de procédures civils et commerciales.

2020400116VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société industrielle D'ouvrages en Caoutchouc «S.I.O.C»

S.A. au capital de 1834500 dinars

Siège social: Route de Gabès - KM 3,5 - SFAX

M.F: 008519N/A/M/000

Les actionnaires de la société industrielle d'ouvrages en Caoutchouc

«S.I.O.C» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 15 février 2020 à 11 heures au siège social sis à la Route de Gabès - Km 3 à Sfax, afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

2. Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales de l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

4. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8. Quitus aux administrateurs.

9. Pouvoirs pour les formalités.

2020T00066SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Cave viticole de Tunis Nahli

Nahli Cebelet Ben Ammar 2032

Tél. : 31 133 028

Fax : 70 527 685

Matricule fiscal : 040885WAE001

RC : C 110431997

Messieurs les adhérents de la Cave Viticole de Tunis Nahli sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 13 février 2020 à neuf heures 30 minutes du matin au siège de la société "Nahli Cebelet Ben Ammar" à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2018.

2- Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport d'activité et des états financiers et quitus à donner aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

6- Fixation du montant de l'indemnité allouée aux administrateurs.

2020T00069SANB3

Convocation à l'assemblée générale extra ordinaire société des travaux FERROVIAIRES

Capital : 4111940 DT

R.C : C18021997

M.F : 033470H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société des Travaux Ferroviaires - SOTRAFER sont invités à l'assemblée générale extra ordinaire le 13 février 2020 à 10 heure du matin au siège social, sis au 38 Rue Kheireddine Barbarousse - 1001 Tunis pour examen et approbation pour la création d'une filiale pour les travaux de voie ferrée à République du Cameroun.

2020R00093SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD

«MPBS»

Société anonyme

Cotée au Marche Principal de La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Au capital de 15 627 150 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 - Sfax

Identifiant Unique : 0011599F

Les actionnaires de la société «MPBS» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, pour le lundi 17 février 2020 à 11h, au siège social de la société «MPBS» sis à la route de Gabès km 1.5- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration;

2. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Augmentation du capital social de la société par émission de nouvelles actions réservée avec suppression du droit préférentiel de souscription;

4. Modification corrélative des statuts de la société; et

5. Pouvoirs en vue des formalités.

2020R00097SANB3

Convocation de l'A.G.O

SOCIETE DE CONSEIL ET D'ENTREPRISE EN ELECTRICITE

S.A au capital de 20 000 DT

Siège social : Rue Lac Turkana, Résidence les Mimosas, App MB23, 2ème étage, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0031370W

Messieurs les actionnaires de la Société de Conseil et d'Entreprise en Electricité sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 15 Février 2020 à partir de 10 heures au siège social de la société sis au Rue Lac Turkana, Résidence les Mimosas, Appartement MB23, 2ème étage, Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des procédures et des formalités de convocation de l'AGO

2. Nomination des administrateurs de la société pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

3. La convocation du conseil d'administration pour une réunion immédiate après la clôture de

l'assemblée pour la nomination d'un Président Directeur Général.

4. Nomination du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

5. Questions diverses.

2020R00099SANB3

Convocation de l'A.G.O

Sté kyranis S.A

52 Avenue Charles Nicole - Tunis

I. Unique : 1099759/P

Les Actionnaires de la Sté Kyranis sont invités à l'assemblée générale qui se tiendra le 14 février 2020 à 10h au siège de la société et ce pour :

- Nomination des membres du C.A.

- Mettre fin à l'administration judiciaire.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Questions diverses.

2020X00088SANB3

Convocation

COMPAGNIE TUNISIENNE DES PLASTIQUES

«CO.TU.PLAST.»

Société anonyme

Au capital de D. 9.120.300

Siège social : Zone Industrielle 2015 Le Kram

R.C. Tunis : N°B127161997

Les actionnaires de la Compagnie Tunisienne des Plastiques sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 4 février 2020 à 15 heures, au siège social de la société - Z.I. 2015 Le Kram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

- Rapport du Conseil d'Administration sur la situation de la Société et sur son activité durant l'exercice 2018.

- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'Article 200 et 475 et suivants du code des Sociétés Commerciales.

- Approbation, s'il y a lieu, des rapports, états financiers, comptes et conventions dudit Exercice.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs,

- Renouvellement du mandat des administrateurs sortants.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

Les documents légaux seront tenus à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais réglementaires.

2020400107SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Attendu que les requérants, héritiers de Brahim Lassoued, représenté par leur avocat Maître Lotfi Lajeri, ont présenté la demande de mise à jour n° 7619 auprès du tribunal immobilier de Binzerte, en vue d'inscrire des ventes dans le titre foncier n° 18340 Bizerte.

Attendu l'impossibilité de présenter l'approbation du consulat Tunisien des procurations manuscrites, rédigées le 28/02/2009, le 04/10/2010, le 15/10/2010, le 15/07/2010, le 12/03/2010, 05/08/2010 et 27/09/2010 émises par les propriétaires d'origine du titre n°18340 Bizerte /130893.

Attendu que cette publication tient lieu aux procurations faisant défauts susmentionnées, ainsi, conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi N° 34 de l'année 2001 datée du 10/04/2001, relatif à la mise à jour des titres fonciers et leur déblocage, la présente publication remplace la non approbation du consulat Tunisien des procurations manuscrites, datées le 28/02/2009, le 04/10/2010, le 15/10/2010, le 15/07/2010, le 12/03/2010, 05/08/2010 et 27/09/2010 et ce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabah et le Temps daté du 17/01/2020.

2020T00067DIVD2

Déclaration de perte du titre foncier

Mr Hcine Ben Haj Taher titulaire de la C.I.N n°04015482 délivrée 19/3/1998 déclare qu'il a perdu son titre de propriété n°17031/15 daté le 8/6/2011 relatif au titre foncier n°43202 Monastir.

2020S00059DIVD2

Perte de titre de propriété

Farouk El Guinoubi déclare avoir perdu le titre de propriété n°34668/03, objet du titre foncier 102514 Sousse.

Une attestation de perte a été délivrée le 15/01/2020 sous le n°85.

2020S00062DIVD2

Avis

Madame Kammoun Rabia annonce qu'elle possède un terrain situé à Sfax route Sidi Mansour Km 6 et une part dans une maison située à Sfax route l'Afrane Km 2 ses titres de propriété ont disparu elle veut avoir deux extraits des actes originaux.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Jebari Faten rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours.

2020X00067DIVD2

Avis

Saida fille de Romdhane Trabelsi annonce aux publics qu'elle possède les parts à l'indivise 7/8 d'une parcelle de terre de surface 120m2 comportant une maison située route d'agareb km 5 Sfax.

Et son acte de propriété a disparu et elle veut extraire une deuxième copie originale.

Et qui veut s'opposer s'adresser auprès du notaire à Sfax Mzid Mohamed dans un délai de soixante dix jours à partir de la date de cet avis.

2020X00073DIVD2

Avis

MF : 934439/X

Hammadi Banneni annonce que son titre de propriété du terrain d'une superficie de 6912m2, situé à la route el Ain km 16 Sfax par un acte de vente rédigé le 04/06/2018 enregistré à la recette des finances sakiet ezzit le 08/06/2018 par les deux notaires khaled ben hmida et Saber Mrabet a disparu et il veut le remplacer par un autre titre original.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mohamed Fakhfakh 26 avenue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à compter de la date de publication de cet avis.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X00074DIVD2

Avis

Monsieur Abd elhakim ben elhosni khedmi porte à la connaissance du public la perte de titre de propriété (acte de vente) rédigé le 06 Avril 2017 par les deux notaires Brahim Dhouib et Saleh ben amira de la totalité de terrain de superficie de 405 M2 sis à la route de agereb km8 Sfax. Par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire «Dhouib Brahim» sis avenue Elhabib Bourguiba sakiet ezzit Sfax. Toute opposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T est considérée comme nulle et non avenue.

2020X00079DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed ben ahmed Gorbel porte à la connaissance du public la perte de titre de propriété (acte de vente) ridigé le 11 décembre 2017 par les deux notaires Brahim Dhouib et Melek Torki de la totalité de terrain de superficie de 11000 M2 sis à la ellagerba ellamra Sfax, Par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire "Dhouib Brahim" sis avenue Elhabib Rourguiba sakiet ezzit Sfax. Toute opposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T est considérée comme nulle et non avenue.

2020X00080DIVD2

Apport en nature

En Vertu les statuts de la société Kady Keen enregistrés sous le numéro d'enregistrement 20500231, volume numéro 0182929 et quittance numéro M000283 du 01/09/2020, son identifiant unique numéro 1654056J et dont son siège sis à 19 rue Naplouse 1001 Tunis, La société ISABEY son identifiant unique numéro 1282360W et dont son siège sis à Résidence la lune, quartier des jardins du lac 1053 La Marsa Tunis, a apporté en nature au capital de kady Keen tout un fonds de commerce nommé LE BARON, dont son activité est cafétéria et pizzeria, le fonds de commerce est situé à la même adresse que le siège de la société ISABEY.

Les oppositions sont également acceptées au siège de la société ISABEY à partir de cette date jusqu'à l'expiration d'un délai de vingt jours après leur publication au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été également insérée dans le journal Assabah du 14/01/2020.

2020400128DIVD2

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATIQUE
17, Rue Belhassen Ben Chaâbane
1005 EL OMRANE TUNIS
RCS : B125051998

Exercice clos le 31/12/2018
(du 1/1/2018 au 31/12/2018)
en Dinars tunisiens

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF				PASIF			
Libellé	Note	2018	2017	Libellé	Note	2018	2017
ACTIF NON COURANTS				**CAPITAUX PROPRES**			
- Immobilisations Incorporelles		6.461.321	3.953.496	- Autres Capitaux Propres		19.840.815	18.003.761
- Moins Amortissements		4.367.287	3.932.629	- Résultats Reportés		3.020.278	2.474.797
Valeur Comptable Nette		**2.094.033**	**20.867**	**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES**		**22.861.093**	**20.478.558**
				AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE			
- Immobilisations Corporelles		17.946.542	19.413.622				
- Moins Amortissements		9.997.869	9.114.794	- Résultat de l'Exercice		15.843	545.481
- Immobilisations Corporelles hors usages		3.979.217	3.979.217				
- Moins Amortissements		3.979.217	3.979.217	**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES**		**22.876.937**	**21.024.039**
Valeur Comptable Nette				**AVANT AFFECTATION**			
Valeur Comptable Nette		**7.948.673**	**10.298.828**				
- Immobilisations Financières		76.449	76.449	- Fourninsseurs et Comptes Rattachés		5.391.609	6.281.809
				- Autres Passifs Courants		5.642.745	4.847.425
- Moins Provisions		75.100	75.100	- Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers		463.556	463.556
Valeur Comptable Nette		**1.349**	**1.349**				
				TOTAL DES PASSIFS COURANTS		**11.497.910**	**11.592.790**
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		**10.044.056**	**10.321.044**				
*** TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS**		**10.044.056**	**10.321.044**				
ACTIFS COURANTS							
- Stocks		366.647	443.538				
- Moins Provisions		94.947	94.947	*** TOTAL DES PASSIFS**		**11.497.910**	**11.592.790**
Valeur Comptable Nette		**271.700**	**348.591**				
- Clients et Comptes Rattachés		19.345.294	17.732.605				
- Moins Provisions		4.814.081	4.427.889				
Valeur Comptable Nette		**14.531.213**	**13.304.716**				
- Autres Actifs Courants		4.101.918	4.208.154				
- Moins Provisions		24.974	24.974				
Valeur Comptable Nette		**4.076.944**	**4.183.180**				
- Placements et Autres Actifs Financiers		2.000.000	2.000.000				
- Liquidités et Equivalents deLiquidités		3.450.934	2.459.298				
*** TOTAL DES ACTIFS COURANTS**		**24.330.791**	**22.295.785**				
TOTAL DES ACTIFS		**34.374.847**	**32.616.829**	**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS**		**34.374.847**	**32.616.829**

Centre Natioanl de l'Informatique
17, rue Belhassen Ben Chaabane, 1005El Omrane , Tunis
RCS: B1250519981

Exercice Close
Décembre 2018

Etat de Résultat Au 31 Décembre 2018

(Modèle Autorisé) **En Dinars Tunisian**

LIBELLE	NOTE	2018	2017	VARIATION
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenu		12.369.862	13.012.460	-642.598
Autres Produits d'Exploitation		644.924	740.069	-95.145
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**13.014.786**	**13.752.529**	**-737.743**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats Consommés		591.845	507.535	84.310
Charges de Personnel		9.230.760	9.056.632	174.128
Dotations aux Amortissements et aux Provisions		1.842.643	1.606.825	235.818
Autres Charges d'Exploitation		1.641.982	1.872.969	-230.987
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**13.307.230**	**13.043.961**	**263.269**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**-292.444**	**708.568**	**-1.001.012**
Charges Financières		-8.933	-2.874	-6.059
Produits Financiers		380.122	234.657	145.465
Autres Gains Ordinaires		62.448	2	62.446
Autres Pertes Ordinaires		-66	-443	377
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		**433.571**	**231.342**	**202.229**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		**141.127**	**939.910**	-798.783
Impôts sur les Bénéfices		-125.284	-394.429	269.145
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		**15.843**	**545.481**	**-529.638**
Gains sur éléments extraordinaires				
Pertes sur éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**15.843**	**545.481**	**-529.638**
(DES MODIFICATIONS COMPTABLES NET D'IMPOTS)				
APRES MODIFICATIONS COMPTABLES RESULTAT		**15.843**	**545.481**	**-529.638**

2020R00081BCFA5

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus